|  |  |
| --- | --- |
| Logo de la Commission européenne, 12 étoiles jaunes sur fond bleu formant un cercle bordé de deux éléments graphiques gris clair représentant le Berlaymont, siège de la Commission européenne. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG ENV – Unité E1 |
| Numéro de poste Sysper: | 434135 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Sabine BOURDY (cheffe d’unité)  2ème trimestre2024  1 an  Bruxelles Luxembourg  Autre: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  Pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège...  Suisse  Pays tiers suivants: ….  Organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-04-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Notre unité ENV E1 a pour mission de favoriser les retombées positives de la transition verte et du pacte vert au moyen des mesures suivantes:

* financement des investissements dans les secteurs verts et en transition (intégration de l’environnement): soutien aux investissements dans les priorités environnementales et garantie de l’intégration des exigences environnementales dans le Semestre européen et dans les instruments financiers de l’UE, y compris la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), la politique de cohésion (y compris le Fonds pour une transition juste et React EU), l’instrument d’appui technique (TSI), les réseaux transeuropéens (RTE), InvestEU, la BEI et la BERD;
* écologisation de la finance: conception de politiques et d’outils liés à l’écologisation des financements publics et privés et soutien à l’élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie et du cadre d’action de l’UE en matière de finance durable.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’END contribuera à la mise en œuvre de la transition écologique et du pacte vert pour l’Europe, en portant une attention particulière à la politique en matière de finance verte/durable et, en particulier, à l’écologisation du secteur financier.

Tâches principales:

* coordination des initiatives stratégiques de l’UE en matière de finance durable avec d’autres unités politiques de la DG ENV, ainsi qu’avec la DG FISMA et d’autres DG/services concernés. À la suite de l’adoption, dans le cadre du règlement sur la taxinomie, de l’acte délégué relatif au volet environnemental de la taxinomie, l’END sera en particulier chargé de coordonner et de soutenir les idées et contributions de la DG ENV à l’élaboration de critères d’examen technique par la plateforme sur la finance durable (PSF) pour les nouvelles activités économiques concernées;
* soutien à l’intégration du financement de la biodiversité et à l’élaboration de solutions pour combler les lacunes de l’UE en matière de financement de la biodiversité et attirer des financements du secteur privé;
* soutien au programme structuré d’évaluation des investissements environnementaux mis en place actuellement par la DG ENV en ce qui concerne les besoins, les lacunes et les répercussions en la matière. Dans le cadre de l’actualisation annuelle du programme, tous les principaux aspects et composantes des besoins en investissements environnementaux et des conditions de base pour le financement écologique font l’objet d’une évaluation, qu’il s’agisse de financement de l’UE ou de dépenses publiques ou privées nationales, ou d’estimations sur le déficit de financement;
* soutien au suivi de l’étude menée par la Commission sur un cadre méthodologique pour l’évaluation de l’exposition des établissements financiers aux risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes, qui sera publiée prochainement;
* soutien à d’autres unités de la DG ENV sur les questions liées à la finance et aux investissements verts/durables;
* évaluation et proposition de solutions financières innovantes pour optimiser le financement de l’UE destiné aux priorités de la DG ENV;
* soutien à la coopération entre la DG ENV et la BEI et les banques de développement nationales, afin de développer des synergies techniques et d’encourager le dialogue à haut niveau et l’engagement de la direction;
* rédaction de projets de lignes à suivre (LTT), de notes d’information, de discours et de notes d’intervention relatifs aux activités susmentionnées et à l’accès au financement écologique;
* préparation d’actions de sensibilisation au financement durable et participation à ces actions.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un fonctionnaire hautement motivé et expérimenté, ayant fait ses preuves dans le domaine de l’économie et de la finance, et/ou ayant une bonne connaissance du secteur financier. Les candidats au profil généraliste, scientifique ou juridique seront pris en considération, à condition qu’ils puissent démontrer une solide connaissance et une solide expérience en économie et/ou dans le secteur financier. Une expérience et une connaissance des domaines d’action et initiatives de la Commission dans le domaine de l’environnement et de la durabilité au sens large, ainsi qu’une expérience et une compréhension des procédures décisionnelles de l’UE et du CFP constitueront des atouts précieux.

Le poste requiert une grande aptitude à travailler en équipe, non seulement avec des collègues de la même unité, mais aussi avec ceux des unités techniques de la DG et d’autres services de la Commission. Une expérience liée aux directions générales, services et États membres partenaires sera un atout. Il ou elle devra également avoir la capacité de prendre des initiatives, de fixer des priorités et de suivre la réalisation des objectifs convenus.

Le candidat retenu disposera d’excellentes compétences en communication analytique, rédactionnelle, orale et écrite en langue anglaise, et sera capable de travailler de manière proactive et autonome. Il est également essentiel que le candidat puisse comprendre rapidement les questions techniques et les traduire en contenu politiquement pertinent. Le candidat doit également posséder de solides compétences relationnelles, de négociation et de travail en réseau démontrées dans un environnement multiculturel, ainsi qu’une capacité de résistance au stress. Cela comprend aussi la capacité de travailler avec différentes équipes et d’assurer une coordination et une communication efficaces.

La maîtrise de l’anglais est requise. La connaissance d’autres langues de l’UE est un atout.

**Critères d'éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision C(2008) 6866 de la Commission** du 12 novembre 2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement:

* Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD.
* Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel dans un cadre statutaire ou contractuel.
* Employeur: être employé(e) dans une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter des demandes lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de régulation), une université ou un institut de recherche indépendant.
* Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union, dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il ou elle est appelé(e) à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez démontrer que vous possédez une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé(e) et rémunéré(e) par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la [décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444)]. Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **n’acceptera que les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique de votre pays auprès de l’UE, par le secrétariat de l’AELE ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures transmises directement par vous ou votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous **format CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents (tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)